



# DEMANDE DE DUPLICATA

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine assure la gestion du transport interurbain et scolaire\* sur l'ensemble du territoire. 225 000 élèves, de la maternelle au lycée, sont ainsi transportés quotidiennement sur les quelque 6500 circuits scolaires de la région.

**Première demande ou renouvellement : l'inscription est obligatoire.**

Vous pourrez vous inscrire en ligne et retrouver toutes les informations pratiques sur

**[transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr)**

\* Hors transport des élèves en situation de handicap qui reste de la compétence des Départements.



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



**transports64**

## Élève *(à compléter en lettres majuscules)*

Nom du porteur de la carte \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_|

Motif de la demande  Perte  Vol  Détérioration  Autre (préciser) \_\_\_\_\_

Un titre de transport, acheté chez un transporteur, est-il chargé sur cette carte ?

Oui  Non

## Représentant légal *(à compléter en lettres majuscules)*

Nom \_\_\_\_\_ Signature

Prénom \_\_\_\_\_

Date |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_|

## Rappel

### L'édition d'un duplicata est facturée 20€

La demande doit être accompagnée du règlement (**par chèque**) ou peut être effectuée directement par internet (**transports.nouvelle-aquitaine.fr**).

Région Nouvelle-Aquitaine

Site de Pau - Service Transports scolaires - 39, rue Gensemin - 64140 BILLERE



transports64

La Région vous transporte